AVIS DE VACANCE DE POSTE

Conseiller.ère médical.e – F/H

Code : TSAN000005	Famille : SANTE	Emploi type : Conseiller.ère médical.e

Direction / Délégation Territoriale	Délégation territoriale de la Mayenne
Localisation géographique	Laval (53)
Déclaration Publique d'Intérêt	Oui
Astreinte	Oui

Missions de la Direction

La délégation territoriale met en œuvre le projet régional de santé et la stratégie nationale de santé. Son rôle est d'animer le territoire et d'accompagner la transformation de l'offre. Elle contribue à territorialiser la politique de santé et projets territoriaux. Elle s'assure que ces actions apportent une réponse concrète aux besoins locaux et veille à prendre en compte les spécificités de chaque infra-territoire et leurs dynamiques d'acteurs. Elle favorise l'émergence de projets de santé adaptés aux besoins de la population dans chacun des infra-territoires du département. Elle accompagne les projets innovants ou expérimentaux du territoire. Ses actions portent sur l'environnement de l'adaptation de l'offre en santé sur le territoire dans le cadre d'une démarche de parcours, en y intégrant les approches préventives, environnementales et de prise en charge.

La délégation territoriale de la Mayenne anime les instances de démocratie en santé et d'autres instances de niveau départemental ou infra-territorial. Elle pilote la sécurité sanitaire et environnementale et contribue à la gestion de crise et des situations sanitaires exceptionnelles.

Missions principales

Finalité du poste : Contribuer à la mise en œuvre du projet régional de santé et de sa déclinaison départementale et infra-territoriale

Le conseiller médical assure un appui transversal aux équipes. Il est saisi des questions individuelles nécessitant un avis médical. Il est le garant au niveau de la DT et dans les relations avec les partenaires du respect du principe de la confidentialité des données médicales.

Il contribue à faire en sorte que l'ARS soit toujours perçue comme un interlocuteur capable d'apporter une capacité d'expertise sur un sujet précis le cas échéant, en favorisant l'accès aux informations nécessaires aussi bien au sein de l'ARS qu'avec les structures de références extérieures.

17 boulevard Gaston Doumergue – CS 56233
44262 Nantes Cedex 2
Tél. 02 49 10 40 00 - www.ars.paysdelaloire.sante.fr

Activités principales / Tâches
Les interventions du conseiller médical visent à éclairer et épauler dans leurs activités respectives les animateurs territoriaux, les ingénieurs ou le directeur territorial. Le conseiller médical assure l'animation et le suivi des dossiers transverses départementaux suivants : • Santé mentale (commission santé mentale du CTS, projet territorial de santé mentale, participation au groupe régional et lien avec le chargé de projet régional santé mentale) • Dérives sectaires (organisation de deux réunions annuelles avec les ordres professionnels des professions médicales et paramédicales, la préfecture et les renseignements territoriaux) • Radicalisation (lien référent régional, lien référent départemental préfecture, suivi accord cadre, animation des réunions ASE-PJJ concernant l'organisation du retour des enfants de la zone irako syrienne) • Télémédecine (lien référent régional télémédecine, suivi du déploiement des projets en 53 en lien avec la CPAM, le CD et la préfecture, lien avec le schéma accessibilité aux services publics) • Dossier sécurité des professionnels de santé • Animation départementale des médecins coordonnateurs d'Ehpad • Transports sanitaires Il facilite les relations avec les professionnels de santé du territoire. Son avis peut être sollicité dans certaines situations concernant la gestion des réclamations et les situations de gestion de crise (avis sur les malades à risques vitaux). Il peut piloter des projets particuliers confiés par la déléguée territoriale relevant de la coordination des politiques publiques.

Activités exceptionnelles, inspection et / ou astreintes
- Interactions / articulations avec les autres services de l'ARS - Déclinaison du PRS avec les R2O : relais des outils, méthodes et éléments d'information fournis par la DATA - Déplacements réguliers, éventuellement sur horaires atypiques pour s'adapter aux horaires des partenaires - Participation à un système d'astreinte sur la base du volontariat - Participation éventuelle au Programme Régional d'Inspection et de Contrôle - Réalisation des coupes PATHOS - Mobilisation en situation de crise sanitaire, tous domaines confondus (hors heures ouvrées : sur la base du volontariat)

Liens hiérarchiques et fonctionnels	
Lien(s) fonctionnels	Responsable du département parcours, chargée de mission coordination, direction métiers du siège de l'ARS
Réseau relationnel	Associations, établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, professionnels de santé, élus, CPAM, MSA, conseil de l'ordre des professions de santé, coordonnateur des CLS, EPCI…

Compétences attendues sur le poste	Niveau (1 à 4)*
Savoirs	
Connaître l'environnement institutionnel et administratif	3
Connaître les politiques de santé et leur déclinaison régionale	3

Connaître le cadre réglementaire de la santé publique	3
Conduite de projet en santé publique	3
Savoir - faire	
Accompagner le changement	3
Représenter l'ARS	3
Analyser un projet, une démarche	3
Argumenter, écouter, dialoguer, expliquer	3
Mettre en réseau et travailler en partenariat	4
Travailler en équipe	4
Rendre compte	3
Savoir - Etre	
Aisance relationnelle	
Esprit d'équipe	
Esprit de synthèse	
Etre autonome	
Etre diplomate	
Faculté d'adaptation	
Sens de l'analyse	
Sens de la pédagogie	

Dépôt de candidature	ars-pdl-recrutement-externe@ars.sante.fr
Date limite de candidature	15/07/2021
Informations sur le poste	Valérie JOUET, Déléguée Territoriale : valerie.jouet@ars.sante.fr ou tél 02 49 10 47 97